

Dans la vie, il y a de bons et de mauvais moments, et il est normal d'avoir de temps à autres des difficultés. À l'école aussi. Voilà pourquoi il y a à l'école une équipe qui s'appelle : **Réseau d'aides spécialisées auprès d'élèves en difficultés**

Le travail des enseignants spécialisés du RASED est d'aider les élèves en difficultés, mais tous ne font pas la même chose

**Madame Béatrice Challet  
est la psychologue scolaire**

Le psychologue scolaire est un médiateur entre enfants, parents, enseignants et services de soins. Il analyse les interactions pour améliorer la communication.

Il peut assurer le suivi psychologique; les entretiens avec les enfants concernés, leurs parents et l'enseignant, ou orienter les familles vers des structures de soins extérieures,

il apporte dans un travail d'équipe, l'appui de ses compétences pour l'accueil de jeunes handicapés.

Il a le choix de ses outils et de ses démarches, compte tenu des règles en usage dans sa profession.

Le code déontologique garantit le secret professionnel.

Tout examen ou suivi s'effectue avec l'autorisation écrite des parents.

secteur *Eguilles, La Fare, Coudoux*

permanence *lundi de 13 hres30 à 16hres30*

tel : 04.42.52.14.35

- On ne s'inscrit pas au RASED, mais un enfant peut demander à parler directement à l'un de ses membres.
- Les enseignants qui s'inquiètent pour un de leurs élèves demandent une aide à l'équipe du RASED.
- Les parents peuvent venir parler de leur enfant avec la psychologue.

**Madame Annie Hermier  
est enseignante spécialisée à dominante  
rééducative (option G)**

Les aides à dominante rééducative concernent les enfants dont les comportements et la relation au savoir ne sont pas ajustés aux attentes scolaires, pour restaurer l'estime de soi et la (re)conquête du désir d'apprendre, (re)donner du sens aux apprentissages, activer les processus de pensée en les aidant à établir des liens entre leur « monde personnel » et les codes culturels que requiert l'école.

La rééducation offre une relation, un temps, un espace à l'enfant pour comprendre et dépasser ses difficultés à l'école.

L'aide rééducative s'effectue avec l'autorisation et le concours des parents et de l'enfant.

Une collaboration étroite avec l'enseignant est indispensable à la réussite de la prise en charge.

Secteur : *La Fare Coudoux*

**Madame Sophie Arnaud est enseignante  
spécialisée à dominante pédagogique  
(option E)**

Les aides à dominante pédagogique (regroupement d'adaptation) ont pour but d'améliorer la capacité de l'élève à dépasser les difficultés qu'il éprouve dans les apprentissages scolaires, à maîtriser les méthodes et les stratégies de travail, à prendre conscience de ses progrès, en suscitant l'expérience de la réussite. L'intervention du maître d'adaptation n'est pas conçue comme une activité de rattrapage ou de renforcement mais comme une aide spécialisée. La durée et la fréquence de prise en charge sont à définir dans un projet élaboré avec l'enseignant. Une collaboration étroite avec celui-ci est indispensable à la réussite de la prise en charge. Les parents doivent être informés de la prise en charge de leur enfant.

Secteur : *La Fare Coudoux*